

La Noue Jean Lolive Bagnolet

# CONSEIL DE QUARTIER

05 novembre 2024

**URBANISME**

**NPNRU**

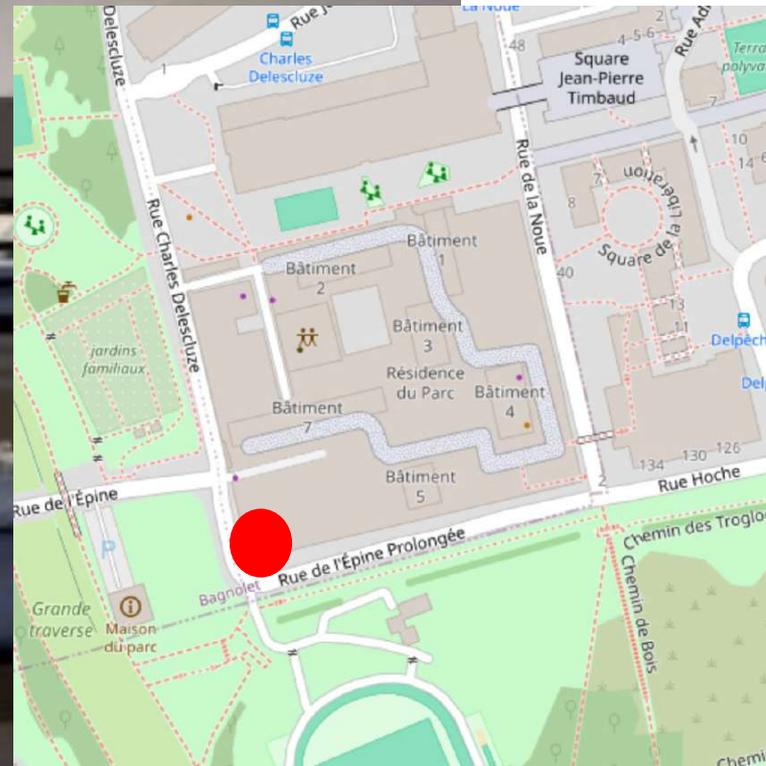
**FUTUR**

# URBANISME / NPNRU / FUTUR

## Projet de centre d'Hébergements d'Urgence



Dans l'ex-Centre Toffoletti  
BodyOne



# URBANISME / NPNRU / FUTUR

## Projet de centre d'Hébergements d'Urgence

Échanges avec les habitants très inquiets et circonspects.  
Certains sont rassurés par la destination "femmes victimes de violences".

### Mr DI MARTINO, Maire de BAGNOLET

Confirme qu'il s'agira uniquement d'un local pour femmes victimes de violences et que son utilisation ne pourra pas être dévoyée à d'autres publics. La ville sera TRÈS vigilante à ce que la destination du centre d'hébergement ne soit pas modifiée (toxicomanes, ...).

Le Maire est transparent : vendre ce local est obligatoire pour boucler les financements pour le NPNRU2 La Noue et ce projet de centre d'hébergement est le seul vraiment sérieux et financé qui a été présenté à la Ville.

128 000 € HT  
Local encombrant 50 m<sup>2</sup> 31 000 € HT

Rue de la Noue  
Local encombrant 30 m<sup>2</sup> - 480m<sup>2</sup> 30 000 € HT

Rachat de 12 places de parking 60 000 € HT

Plus-value par rapport à l'AVP 269 000 € HT

RUE CHARLES DE GAULLE

RUE DE LA NOUE

MAIL

B2

B1

B3

B7

NIVEAU VOIE 11

B5

RUE DE LA NOUE

Fix tracteur de B2, B3, B5 et B7

Fix tracteur de B1

Local tampon OM

Locaux encombrants

Collecte Est Ensemble

4

Présentation des locaux OM - 15 octobre 2024

# URBANISME / NPNRU / FUTUR

## NPNRU2

### Point sur l'avancée du sujet "Flux des OM"

OM = Ordures Ménagères

# URBANISME / NPNRU / FUTUR

## NPNRU2 Point sur l'avancée du sujet "Flux des OM"

Mme HAZARD, Cheffe de projet NPNRU2

Mme SAVARY, Directrice renouvellement urbain Montreuil et Bagnolet

Confirment que ce sujet des flux d'OM est la priorité du NPNRU2 à La Noue.

Présentation des étapes de réflexion

Présentation de l'état d'avancement de la réflexion en cours :

Un seul grand local de présentation au niveau du parking, ouvrant

sur la Rue Charles Delescluze. Fermé où les employés des copros

iront déposer leur bacs d'OM. Il devra être géré en autonomie par

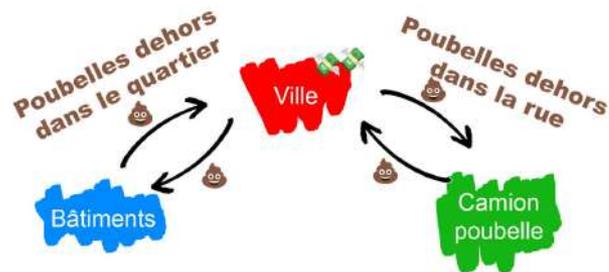
les copro (nettoyage, contrôle d'accès ...). Il n'y aura plus de bacs

d'OM qui traineront en attente dans la voie 110 ou dans les rues.

Compte rendu

# URBANISME / NPNRU / FUTUR

## NPNRU2 Point sur l'avancée du sujet "Flux des OM"



Actuellement,

- Une ville prise en otage par EE
- Des conteneurs toujours dehors en attente
  - > donc un quartier sale
- Un système complexe à 3 tiers
  - > donc coûteux et inefficace



Proposé par le NPNRU2,

On simplifie

- Les copro prennent pour elles, si et seulement si
  - > fini les conteneurs dehors ou dans la voie 110
- Le NPNRU palie **LE GRAND PROBLÈME** urbain
  - > l'accès aux rues pour les OM

via un grand locaux de présentation d'OM

La Ville sort sa prise d'otage par EE

Fini le régime dérogatoire de double collecte par EE



# URBANISME / NPNRU / FUTUR

## NPNRU2 Point sur l'avancée du sujet "Flux des OM"

**Mme ACKER, Directrice Habitat-Logement-GUSP BAGNOLET**

Cela va nécessiter une bonne coordination et un engagement sincère des copropriétés.

**Mr DELEPLACE, Membre du Conseil Citoyen & animateur groupe Inter-Copro**

Confirme que, sur ce sujet des OM, il y a un vrai échange exigeant, constructif et sincère entre la ville, les copros et l'équipe NPNRU.

Échange qui est toujours actif. Certes tout n'est pas encore 100% solutionné (notamment pour le B2) mais une solution finale est bientôt en vue.

Confirme que les copros ont la volonté d'être autonomes et de s'organiser en bonne intelligence et en bons voisins.

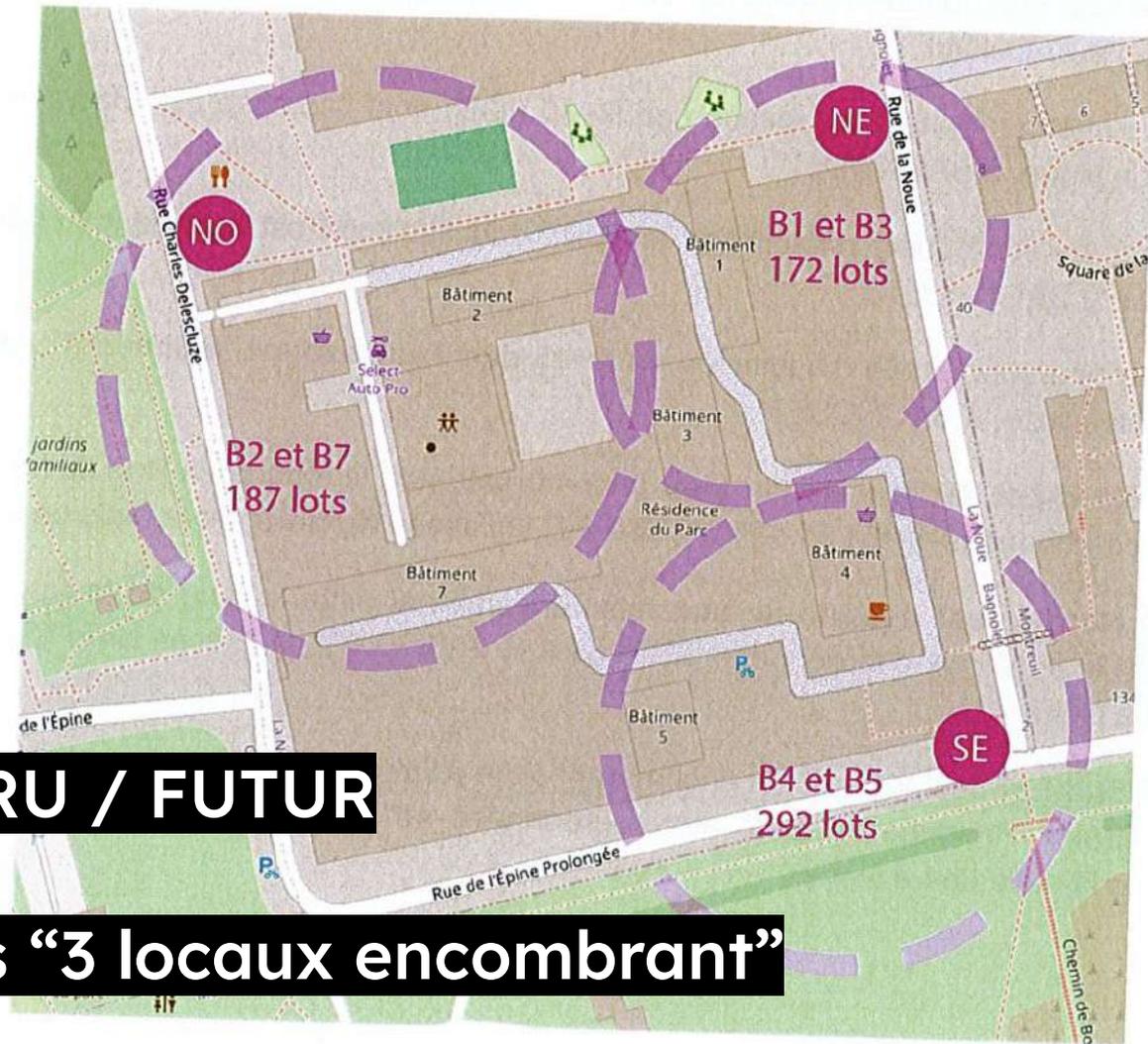
Pour réaffirmer cela, elles enverront rapidement des lettres d'engagement.

Compte rendu

**CONVENTION  
SUR LES TROIS LOCAUX ENCOMBRANTS  
B1-B3 / B2-B7 / B4-B5 / Ville de Bagnolet**

**DÉFINITIONS.**

- B1 désigne une copropriété d'habitation en R+9 dont l'adresse est "Bâtiment 1 / A1, 1 Rue de La Noue, à BAGNOLET".
  - B2 désigne une copropriété d'habitation en R+5 dont l'adresse est "Bâtiment 2 / B2, 1,4 Rue de La Noue, à BAGNOLET".
  - B3 désigne une copropriété d'habitation en R+18 dont l'adresse est "Bâtiment 3 / C3, 1 Rue de La Noue, à BAGNOLET".
  - B4 désigne une copropriété d'habitation en R+30 (RGH) dont l'adresse est "Bâtiment 4 / FA, 1 Rue de La Noue, à BAGNOLET".
  - B5 désigne une copropriété d'habitation en R+12 dont l'adresse est "Bâtiment 5 / G5, 1 Rue de La Noue, à BAGNOLET".
  - B7 désigne une copropriété d'habitation en R+15 dont l'adresse est "Bâtiment 7, 43-47 rue de La Noue, à BAGNOLET".
- Le Local Nord-Est désigne le futur local encombrant situé le long de la Rue Charles Desclaire, à l'accès Nord-Est de la dalle de La Noue, situés aux coordonnées 48°5'154.1'N 2°25'40.9'E, à l'accès Nord-Est de la dalle de La Noue.
- Le Local Nord-Ouest désigne le futur local encombrant situé le long de la Rue Charles Desclaire, à l'accès Nord-Ouest de la dalle de La Noue, situés aux coordonnées 48°5'154.1'N 2°25'32.6'E, à l'accès Nord-Ouest de la dalle de La Noue.



**URBANISME / NPNRU / FUTUR**

**NPNRU2**

**Point sur le sujet des "3 locaux encombrant"**

# URBANISME / NPNRU / FUTUR

## NPNRU2 Point sur le sujet “Locaux Encombrant”

**Mme ACKER, Directrice Habitat-Logement-GUSP BAGNOLET**

Comme signé dans la convention du 21 juin 2024,

Voir [lanouebagnolet.fr/sujets-suivis/archives/encombrants](https://lanouebagnolet.fr/sujets-suivis/archives/encombrants)

Voir Convention : <https://drive.google.com/file/d/19eHYBmUp8JJQoEDKAaXTu01EVxEH5gg85/view>

- le NPNRU2 livrera un local pour le B1-B3  
à l'emplacement prévu : derrière le B1 sur la rue de La Noue.
- le troisième local encombrants B2-B7  
auquel les copro devront participer financièrement, comme convenu  
sera au niveau du futur grand local OM : sur Rue Charles Delescluze.

**Mr DELEPLACE, Membre du Conseil Citoyen & animateur groupe Inter-Copro**

Oui, les copro respecteront leurs engagements.

Compte rendu

# URBANISME / NPNRU / FUTUR

4 projets ...

- Réhab' de la Dalle de La Noue
- Réhab' de Jean Lolive de Est Ensemble Habitat
- *Grand Chemin* de Est Ensemble
- Réhab' Parking La Noue

... à aligner !

# URBANISME / NPNRU / FUTUR

## Alignement des 4 projets

**Mme SAVARY, Directrice renouvellement urbain Montreuil et Bagnolet**

Petite précision.

Le projet de la requalification de la dalle, la Réhabilitation de Jean Lolive, et la partie “La Noue” du Grand Chemin ne sont pas vraiment des projets indépendants.

Certes ce sont des équipes dédiées mais ils font tous parti du NPNRU2 ... Ces projets se parlent et ont vocation à être cohérents entre eux.

Pour l’instant, pas de panique, aucun permis de construire n’est déposé dans aucun des projets, ils sont tous dans des phases d’étude.

**Mme BROISIN, Présidente CS Parking La Noue**

Et nous souhaitons que la réhabilitation du Parking de La Noue s’incrive en intelligence et en bonne cohérence avec ces 3 projets.

Compte rendu

# URBANISME / NPNRU / FUTUR

## Alignement des 4 projets

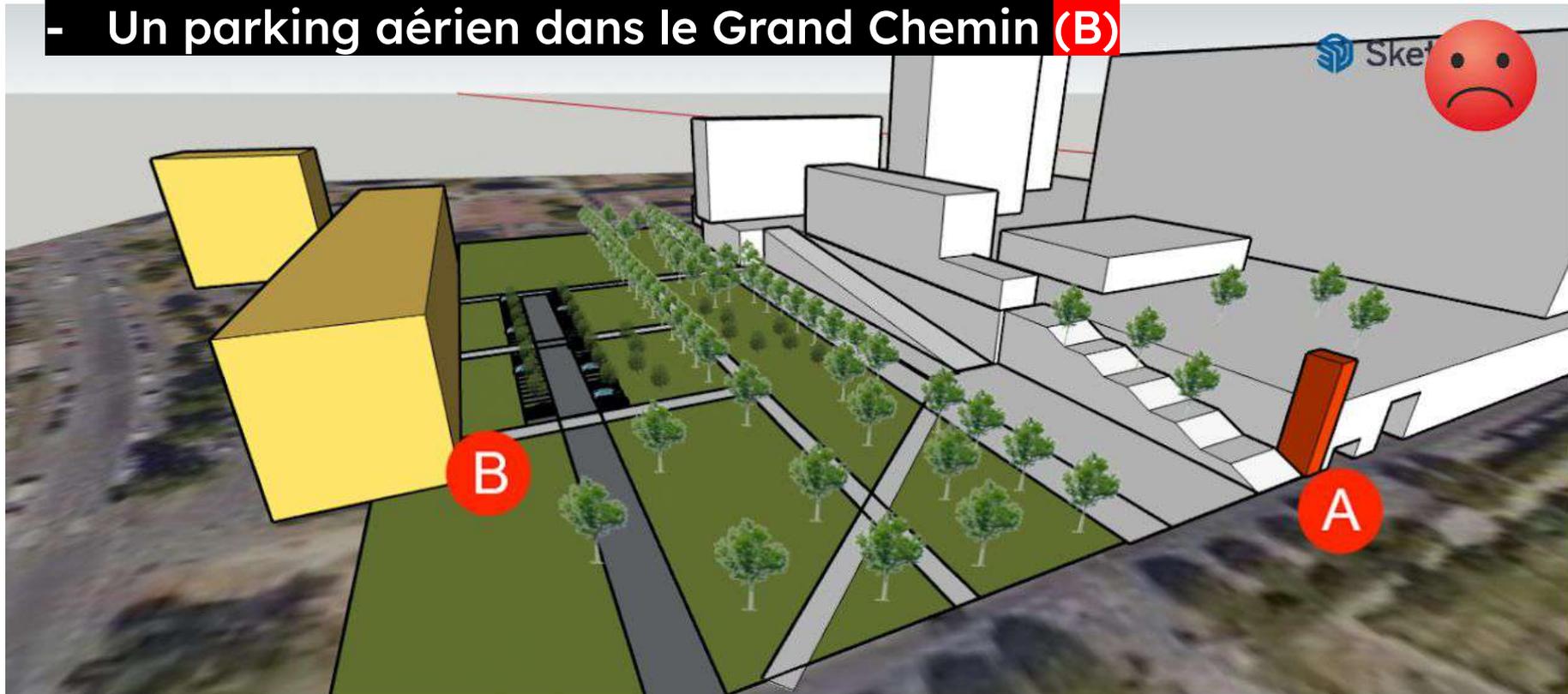
Réflexion des copro pour mieux répondre aux usages.

Modification légère de l'avant-projet du NPNRU : Déplacer les ascenseurs.

- Initialement prévu en (A), déplacer le couple d'ascenseurs en (C) en haut de la rampe, et qu'il desserve les 3 niveaux de parkings. Il pourra être géré par les Parkings, et donc il fonctionnera et ne coûtera plus rien en maintenance à la ville ensuite
- Les 150 places de parkings de la ville pourraient être utilisées par les locataires Jean Lolive car des ascenseurs en (C) sont en face de Jean Lolive
- Nul besoin de créer un parking aérien pour Jean Lolive  
Le projet de résidentialisation JL et de Grand Chemin paysagé peut se déployer à plein sur l'entièreté de la voie plantée

# URBANISME / NPNRU / FUTUR

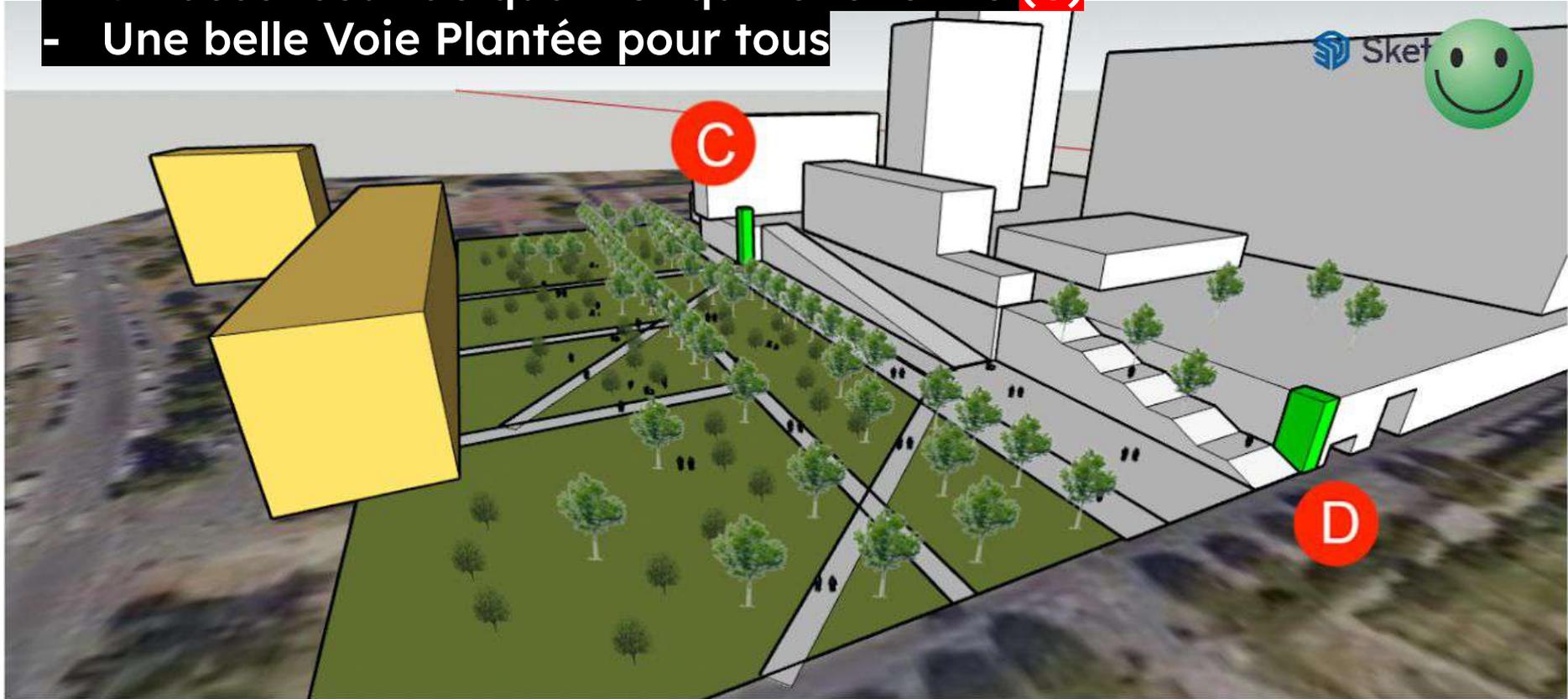
- Un ascenseur qui sera toujours en panne (A)
- Un parking aérien dans le Grand Chemin (B)



Avant-projet Actuel (version oct 2024) : Rehabilitation Jean Lolive (jaune) & Dalle de La Noue (gris)

# URBANISME / NPNRU / FUTUR

- Un ascenseur de quartier qui fonctionne (C)
- Une belle Voie Plantée pour tous



Une légère modification (déplacer les ascenseurs en C) ... mais aux grandes conséquences positives !

# Ascenseurs municipaux = Toujours HS entretien : très cher et complexe



Disponibilité en 2024 de l'ascenseur ANRU1 en face du B4

# **Parking de La Noue**

**1250 places dont 800 places disponibles**

ville de Bagnolet = 150 places

**Invisible, souterrain**

ZERO impact écologique

**Sécurisé 24/7**

à 45 mètre de Jean Lolive

déjà 40 locataires JL utilisateurs

**2024 : a voté 300 000 € de travaux pour 2025-2027**

2025-2026 : réhab' progressive et en cohérence avec le NPNRU2

**Gère déjà 6 ascenseurs sans problème**



# URBANISME / NPNRU / FUTUR

## Alignement des 4 projets

Une pétition circule, et à ce jour,  
573 Bagnoletais ont signé en soutien.

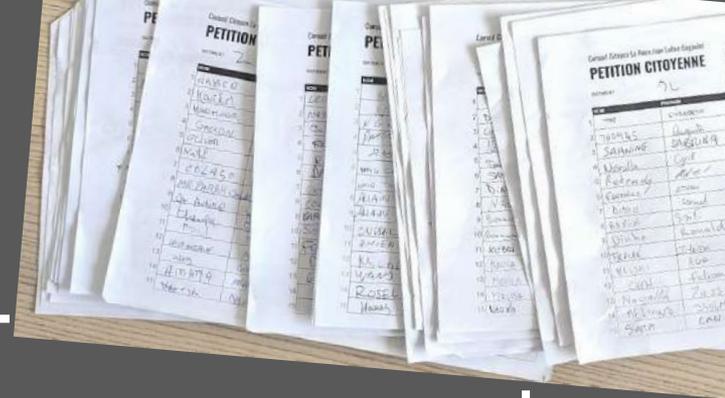
Le projet rencontre une forte adhésion des présents.

Voir détails sur [lanouebagnolet.fr/sujets-suivis/nprnu2/ascenseur-et-parking](http://lanouebagnolet.fr/sujets-suivis/nprnu2/ascenseur-et-parking)

**Mr HELLERINGER, Président de l'Association des locataires de JL**

Alors effectivement, le sujet du stationnement est MAJEUR à Jean Lolive.  
Mais attention au montant du loyer de ces places ! Il faut qu'ils soient  
faibles pour les locataires de Jean Lolive.

Des locataires de Jean Lolive sont verts de colère car il n'ont pas eu de place  
lors du tirage au sort. Globalement la gestion actuelle des places à JL fait  
beaucoup de frustrés et de mécontents.



Compte rendu

# URBANISME / NPNRU / FUTUR

Une implication  
+ en amont  
des habitants  
pour le NPNRU2

La notion de la  
**CO-CONSTRUCTION** dans  
le cadre du Contrat de  
Ville

« DES ESPACES ET DES TEMPS DE RENCONTRES FORMELS DOIVENT ÊTRE PRÉVUS ENTRE POUVOIRS PUBLICS ET CONSEILS CITOYENS, EN DEHORS DES SEULES INSTANCES FORMELLES DE PILOTAGE DU CONTRAT DE VILLE, POUR ÉCHANGER SUR LES DIAGNOSTICS POSÉS PAR LES MEMBRES DES CONSEILS CITOYENS, SUR LES PROJETS PORTÉS PAR L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES CONCERNANT LE QUARTIER ET SUR LES PROPOSITIONS DES HABITANTS ».

LOI n° 2014-173 du 21 février 2014  
de programmation pour la ville et la  
cohésion urbaine

[...]

« Ces conseils citoyens sont  
associés à l'élaboration, à la mise en  
œuvre et à l'évaluation des contrats  
de ville ».

Extraits de LOI

Circulaire du 2 février 2017

2.2. La participation des habitants à la co-construction du CV et à son pilotage  
« Le conseil citoyen ne peut donc pas être uniquement une instance de consultation et d'information. [...] Ils siègent au même titre que les acteurs institutionnels et doivent être partie prenante de l'ensemble du processus contractuel, depuis l'élaboration du projet jusqu'à la mise en œuvre et à son évaluation ».

142

Conseil Citoyen La Noue Jean Lolive

# URBANISME / NPNRU / FUTUR

## Une implication + en amont des habitants pour le NPNRU2

Mme ZAROUBA, Membre du Conseil Citoyen

Loi Lamy, voté en 2014 a instauré les Conseils Citoyens dans les quartiers en rénovation urbaine. Les membres du CC La Noue-Jean Lolive, par leur missions, devraient être invité aux réunions techniques, recevoir les documents et les plans, ainsi que participer pleinement et CO-CONSTRUIRE le projet de rénovation. Entre 2018 et 2023 CC de La Noue n'est pas invité aux COTECH, ni aux COPIL du NPNRU 2.0, malgré les relances et les demandes.

En 2024 le CC est associé aux réflexions sur le volet des Ordures Ménagères et les Encombrants, la priorité n°1 du PNRU. Le CC regrette son **inclusion tardive** au projet, ce qui le place dans une position réactive au lieu d'être un acteur du projet au même titre que les institutions.

Aujourd'hui le CC apporte une contribution primordiale en tant que **Maîtrise d'Usage** et demande à ce que sa participation à tous les volets du PNRU soit rapidement factuelle, notamment sur les rénovations du quartier Jean Lolive, la résidentialisation, le stationnement, les espaces verts, les aménagements des espaces.

Compte rendu

# URBANISME / NPNRU / FUTUR

## Une implication + en amont des habitants pour le NPNRU2

Mme ZAROUBA, Membre du Conseil Citoyen

Le Quartier de La Noue est un territoire particulier, qui ne peut être réaménagé sans l'implication directe des habitants qui connaissent parfaitement les besoins prioritaires et apportent une plus value indiscutable à la réussite du projet.

Il est à rappeler que DES ESPACES ET DES TEMPS DE RENCONTRES FORMELS **DOIVENT ÊTRE PRÉVUS** ENTRE POUVOIRS PUBLICS ET CONSEILS CITOYENS, EN DEHORS DES SEULES INSTANCES FORMELLES DE PILOTAGE DU CONTRAT DE VILLE, POUR ÉCHANGER SUR LES DIAGNOSTICS POSÉS PAR LES MEMBRES DES CONSEILS CITOYENS, SUR LES PROJETS PORTÉS PAR L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES **CONCERNANT LE QUARTIER** ET SUR LES PROPOSITIONS DES HABITANTS.

**Loi n° 2014-173 du 21 Février 2014** de programmation pour la ville et la cohésion urbaine instaure « Ces conseils citoyens sont associés à l'élaboration, à la mise en oeuvre et à l'évaluation des contrats de ville ». Circulaire du 2 février 2017 2.2 La Participation des habitants à la co-construction du CV et à son pilotage précise « Le conseil citoyen ne peut donc pas être uniquement une instance de consultation et d'information. Ils siègent **au même titre que** les acteurs institutionnels et doivent être partie prenante de l'ensemble du processus contractuel, depuis l'élaboration du projet jusqu'à la mise en oeuvre et à son évaluation ».

**APPROPRIATION  
MUNICIPALE  
DE LA DALLE**

# APPROPRIATION MUNICIPALE DE LA DALLE

## Problème d'adressage sur la dalle

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté - Égalité - Fraternité

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Île-de-France

Saint-Denis, le 11 octobre 2024

**RECULE**  
14 OCT. 2024  
BLERIoT & ASS. - BOBIGNY

Délégation Départementale de Seine-Saint-Denis  
Département Santé Environnement

Affaire suivie par : cellule ERP  
Courriel : [ars-dd93-se@ars.sante.fr](mailto:ars-dd93-se@ars.sante.fr)  
Téléphone: 01 41 60 70 43

Référence: ERP 24-0290 LEGIO LD / 9324821

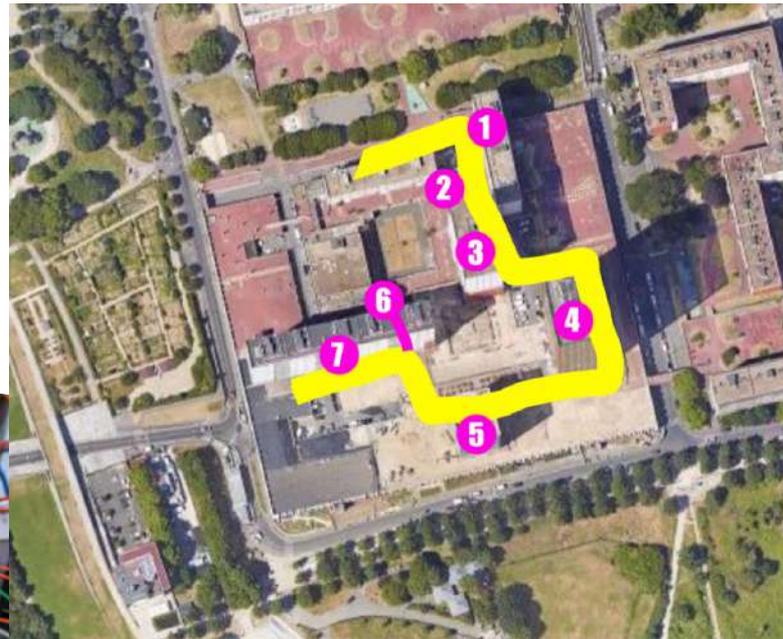
SELARL BLERIoT ET ASSOCIÉS  
À l'attention de Monsieur BLERIoT Philippe  
26 chemin de la Madeleine  
93000 BOBIGNY

- PJ: 4
- Plaquette ARS : « La légionellose : connaître maladie et la prévenir »
  - Plaquette : « InfoLégionellose : huit questions pour connaître la maladie et mieux s'en prémunir »
  - Liste des laboratoires d'analyses accrédités COFRAC pour le paramètre « légionelles » en région Île-de-France
  - Fiche ARS relative à la méthodologie de prélèvements pour analyses de légionelles
- Objet: Demande d'analyses à la suite d'un cas de légionellose chez une personne fréquentant l'immeuble sis 1 rue de la Noue à Bagnolet (93170)

LRAR n° : 2C 595 551 2287 3

Monsieur,

Mes services ont été informés le 9 octobre 2024 l'immeuble sis 1 rue de la Noue à Bagnolet (93170), dont vous êtes le propriétaire, a été déclaré contaminé par la légionellose.



# APPROPRIATION MUNICIPALE DE LA DALLE

## Problème d'adressage sur la dalle

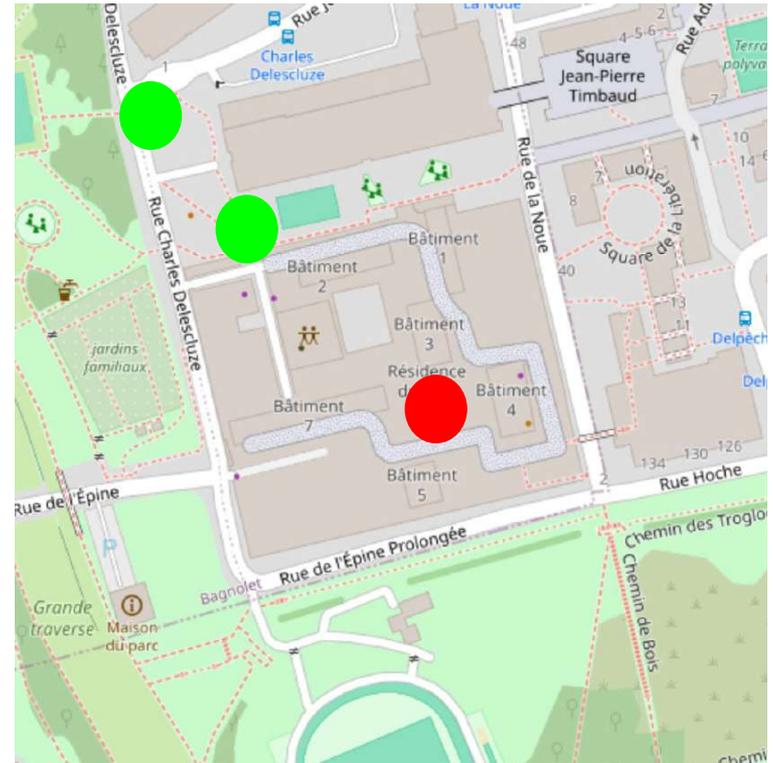
C'est un vrai sujet dans le quartier, le flou sur l'adressage des bâtiments : colis perdus, lettres recommandées non-reçues, RDV prestataires manqués, cauchemar lors de l'installation de la fibre, quiproquo réguliers ...

**Mme TRIGO, Maire Adjointe BAGNOLET**

La ville est ouverte à toute idée pouvant améliorer la vie des Bagnoletais, et oui, c'est un sujet que la ville portera sur 2025.

# APPROPRIATION MUNICIPALE DE LA DALLE

## Affichage municipal



# APPROPRIATION MUNICIPALE DE LA DALLE

## Affichage municipal

**Mme TRIGO, Maire Adjointe BAGNOLET**

Les espaces d'affichage municipaux sont gérés dans le cadre d'un contrat plus large avec JCDECAUX.

Sur 2025, ils vont installer un affichage municipal au milieu de la Dalle, vers l'ex-bâtiment 6.

Compte rendu

# GESTION DE LA DALLE

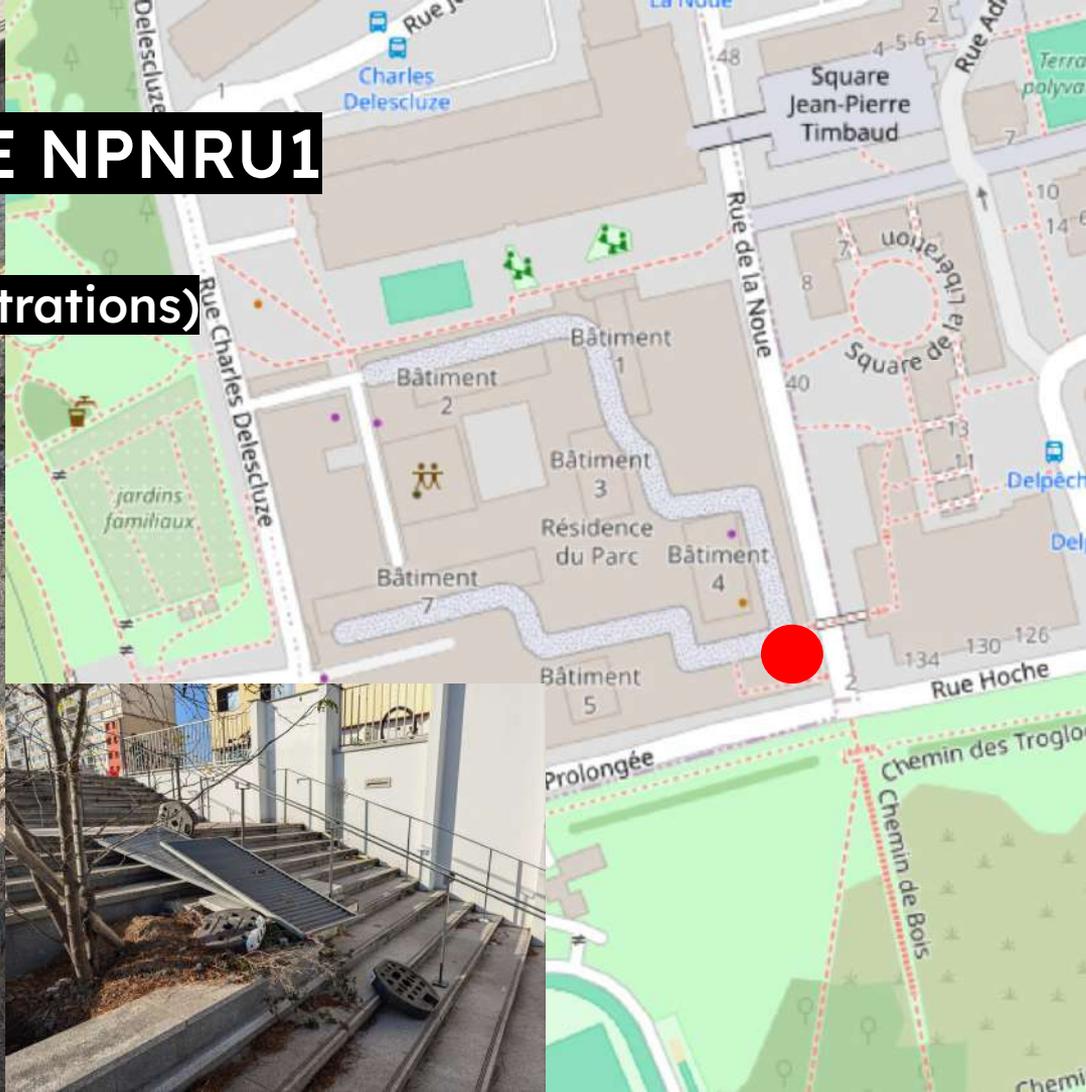
## NPNRU1

NPNRU1 = Phase #1 de la Rénovation Urbaine du quartier

# GESTION DE LA DALLE NPNRU1

## Grand escalier sud-est

(Zone travaux dangereuse, infiltrations)



# GESTION DE LA DALLE NPNRU1

## Grand escalier sud-est

(Zone travaux dangereuse, infiltrations)

Mme CHAUVET, Responsable d'opération SEQUANO

L'équipe de MOE continue de travailler sur les infiltrations constatées sur cet escalier (et notamment sur les amas de calcaire).

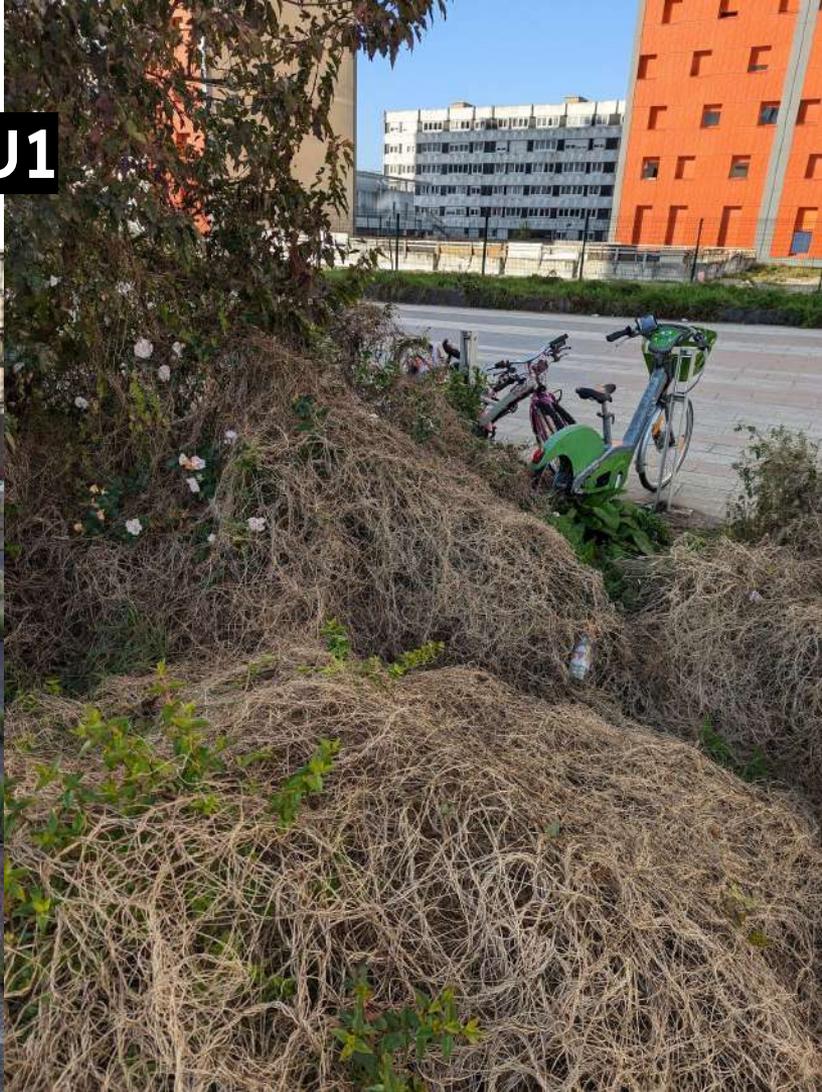
Une intervention est prévue la semaine du 12 novembre par Eurovia pour reprendre l'étanchéité dans la fosse d'arbre du grand escalier qui était défailante et responsable de fuites.

Ces travaux devraient clore l'intervention sur l'escalier.

Compte rendu

# GESTION DE LA DALLE NPNRU1

## Point espace vert en friches



# GESTION DE LA DALLE NPNRU1

## Point espace vert en friches

| Les habitants sont en colère que les espaces-verts de la dalle  
| réhabilitée (NPNRU1) soient si mal entretenus.  
| Il faut trouver une solution ! ...

| **Mr CARAFA, Directeur des Services Techniques BAGNOLET**

| On sait qu'il y a un sujet : on cherche des solutions.  
| Problème sérieux de personnels à la ville.  
| On n'arrive pas à recruter des jardiniers.

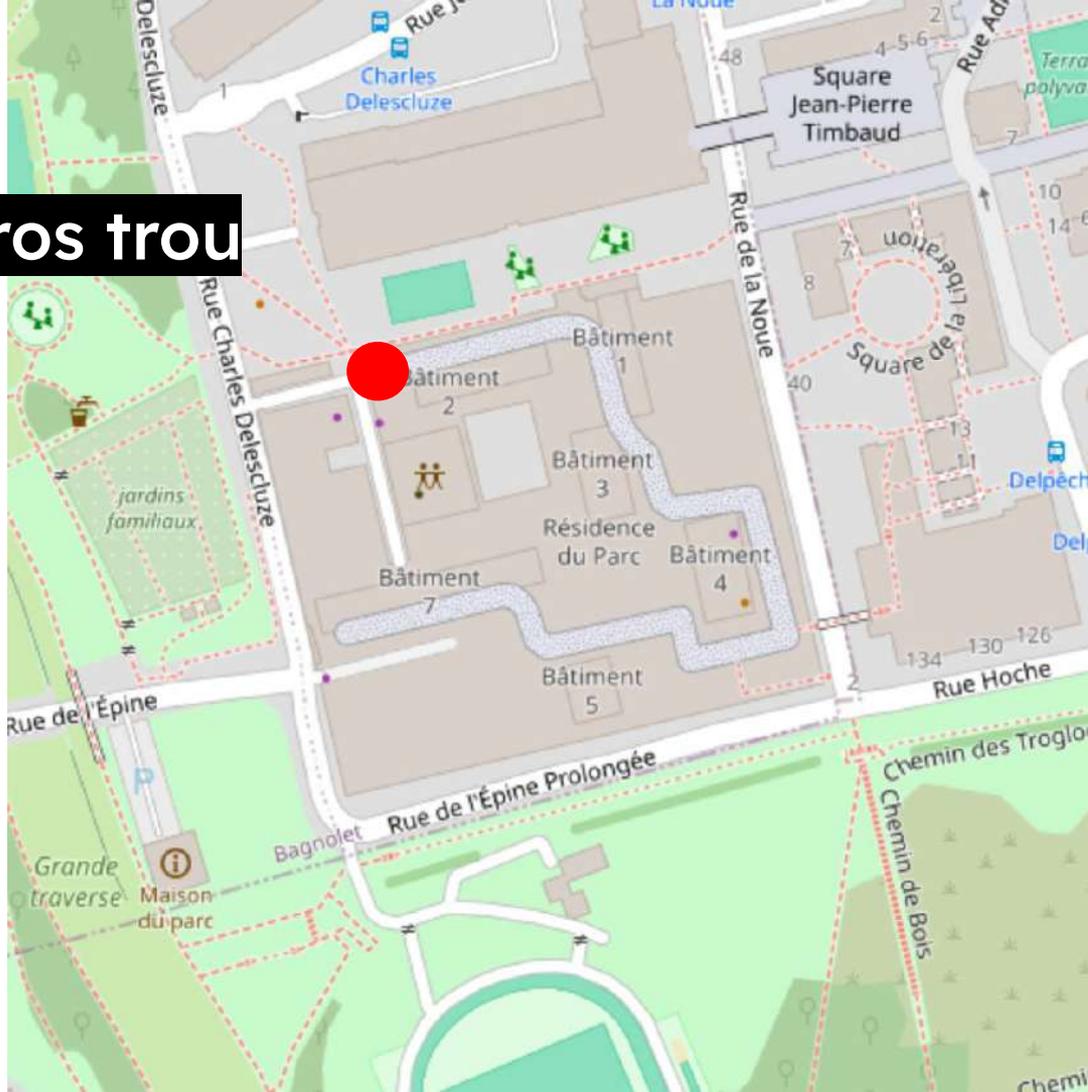
Compte rendu

# VOIRIE / PMR

PMR = Personne à Mobilité Réduite

**VOIRIE / PMR**

**En bas de la rampe : gros trou**



# VOIRIE / PMR

## En bas de la rampe : gros trou

Ce trou pose des gros problèmes au quotidien aux agents de la ville pour les manutentions de conteneurs d'OM.

**Mr CARAFA, Directeur des Services Techniques BAGNOLET**

Pas de souci, ce problème sera rapidement fixé.

Compte rendu



# VOIRIE / PMR

## Libération de places pour les containers d'OM

Il y a tellement de container ici qu'ils bouchent la voie.

Il s'agit d'un mélange des OM du bâtiment 3, des OM du bâtiment 4 et des déchets des entreprises.

**Mr CARAFA, Directeur des Services Techniques BAGNOLET**

Tout à fait possible si volonté politique.

Et, pour info, les Entrepôts seront prochainement mis en demeure par Est-Ensemble : l'agglomération ne collectera plus leur déchets à partir de janvier 2025, et ils devront gérer eux-même leurs flux de déchets industriels.

**Mme HAZARD, Cheffe de projet NPNRU2**

Ce problème de mélange des flux de déchets est hautement prioritaire pour le NPNRU2. Il sera traité.

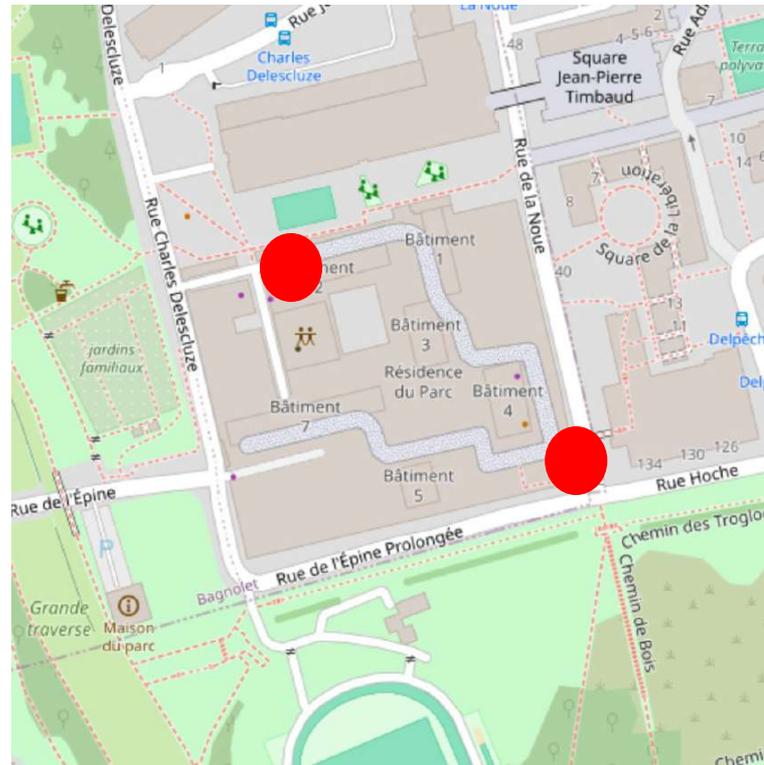


# VOIRIE / PMR

## Ascenseurs municipaux toujours HS



Disponibilité en 2024 de l'ascenseur ANRU1 en face du B4  
Vert : OK ; Rouge : En panne



## **Ascenseurs municipaux toujours HS**

Sur 2023, des membres du Conseil Citoyen ont mesurés la disponibilité de l'ascenseur municipal (NPNRU1) qui est face au B4.

L'ascenseur est très souvent HS (rouge).

Pas vraiment de discussion, un simple constat.

Si l'ascenseur actuellement prévu au projet NPNRU2 est maintenu en l'état : il fonctionnera de la même manière, et sera toujours en panne.

Ce n'est pas un problème spécifique à Bagnolet, à Paris seuls 36% des ascenseurs fonctionnent, c'est que les villes ne sont pas organisées pour gérer des ascenseurs.

Les ascenseurs municipaux : ça ne fonctionne pas.



**VOIRIE / PMR**

**La suite de l'histoire de "Craquotte la Porte"**

# VOIRIE / PMR

## La suite de l'histoire de "*Craquotte la Porte*"

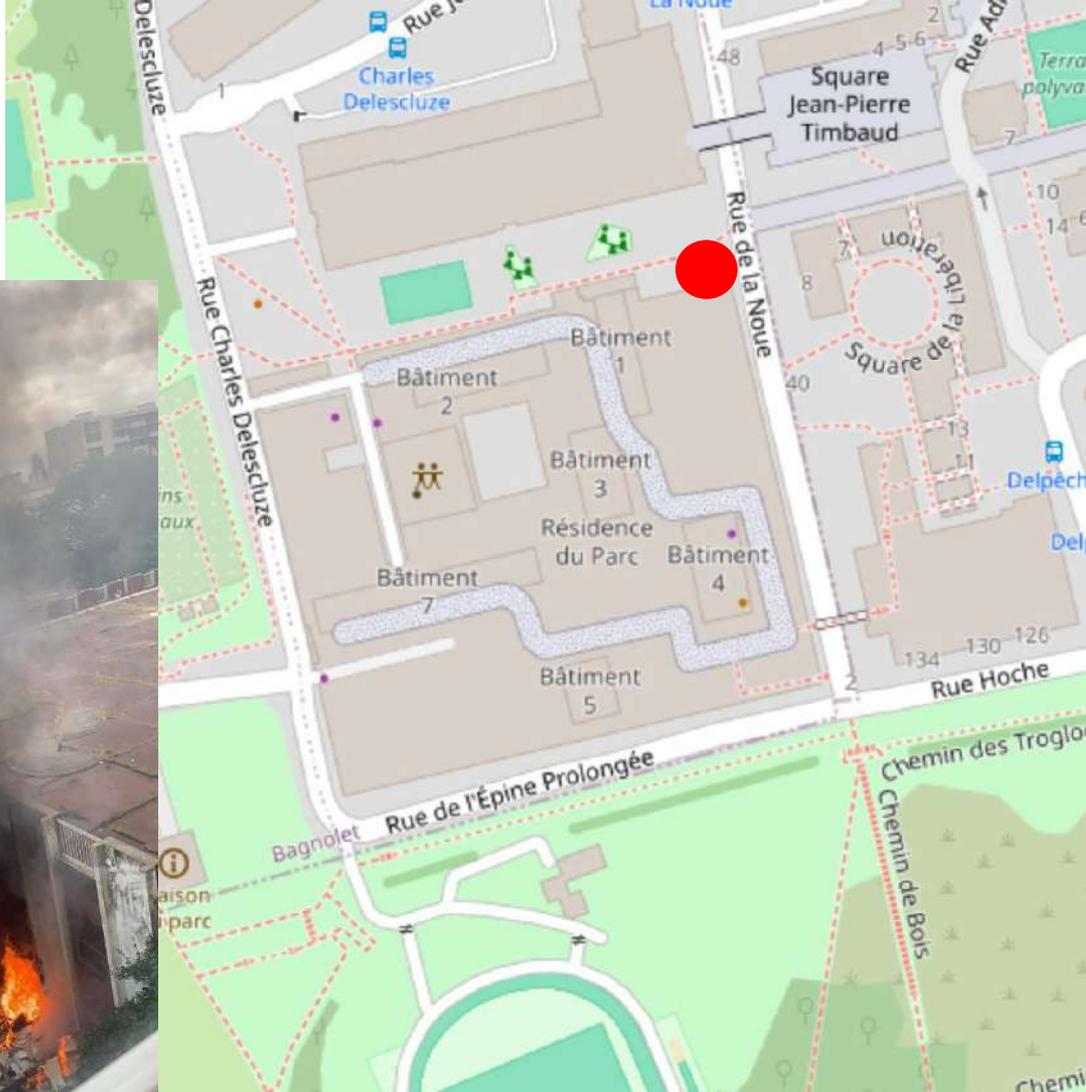
Mme DRALI, Chargée de mission GUSP BAGNOLET

La porte a été réparée.

Compte rendu

# DÉCHETS, TRI

# DÉCHETS, TRI Dépôts sauvages à l'Est du B1



# DÉCHETS, TRI

## Dépôts sauvages à l'Est du B1

C'est un endroit idéal, à l'abris des regards et avec un stationnement pour que des entreprises y déposent sauvagement leur déchets (meubles, gravats ...)

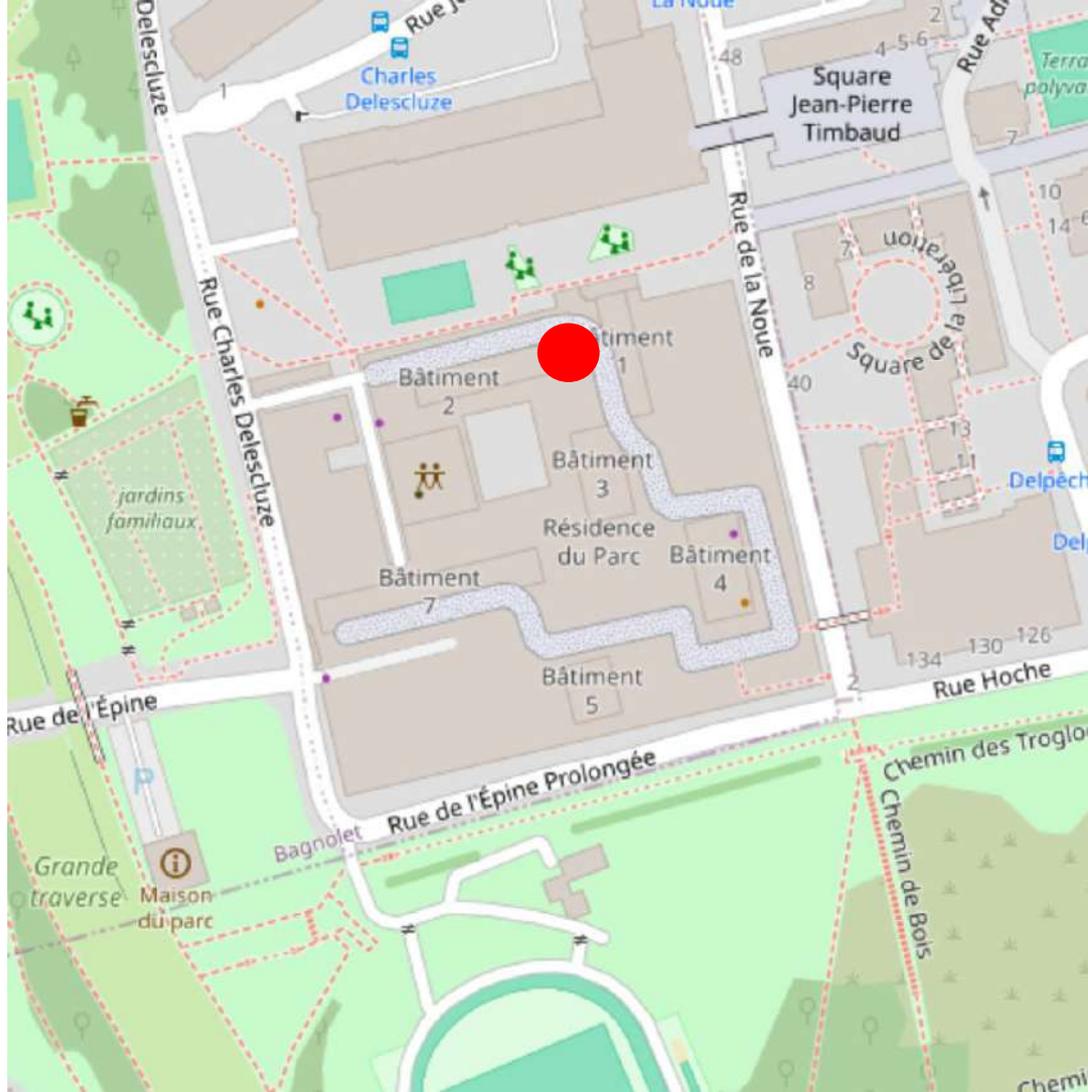
**Mme DRALI, Chargée de mission GUSP BAGNOLET**

Est-Ensemble Habitat va nettoyer toute cette zone et la ville va bloquer l'accès avec une lourde barrière béton (GBA).

**Mme HAZARD, Cheffe de projet NPNRU2**

L'usage de cette zone changera avec le NPNRU2 car il y aura ici le local encombrant des B1 et B3.

# DÉCHETS, TRI Dépôts sauvages entre les B1 et B2



# DÉCHETS, TRI

## Dépôts sauvages entre les B1 et B2

**Mr DELEPLACE, Conseil Citoyen**

Le dépôt sauvage à cet endroit est une catastrophe, nous cherchons tous les moyens pour essayer de créer un changement d'usage.

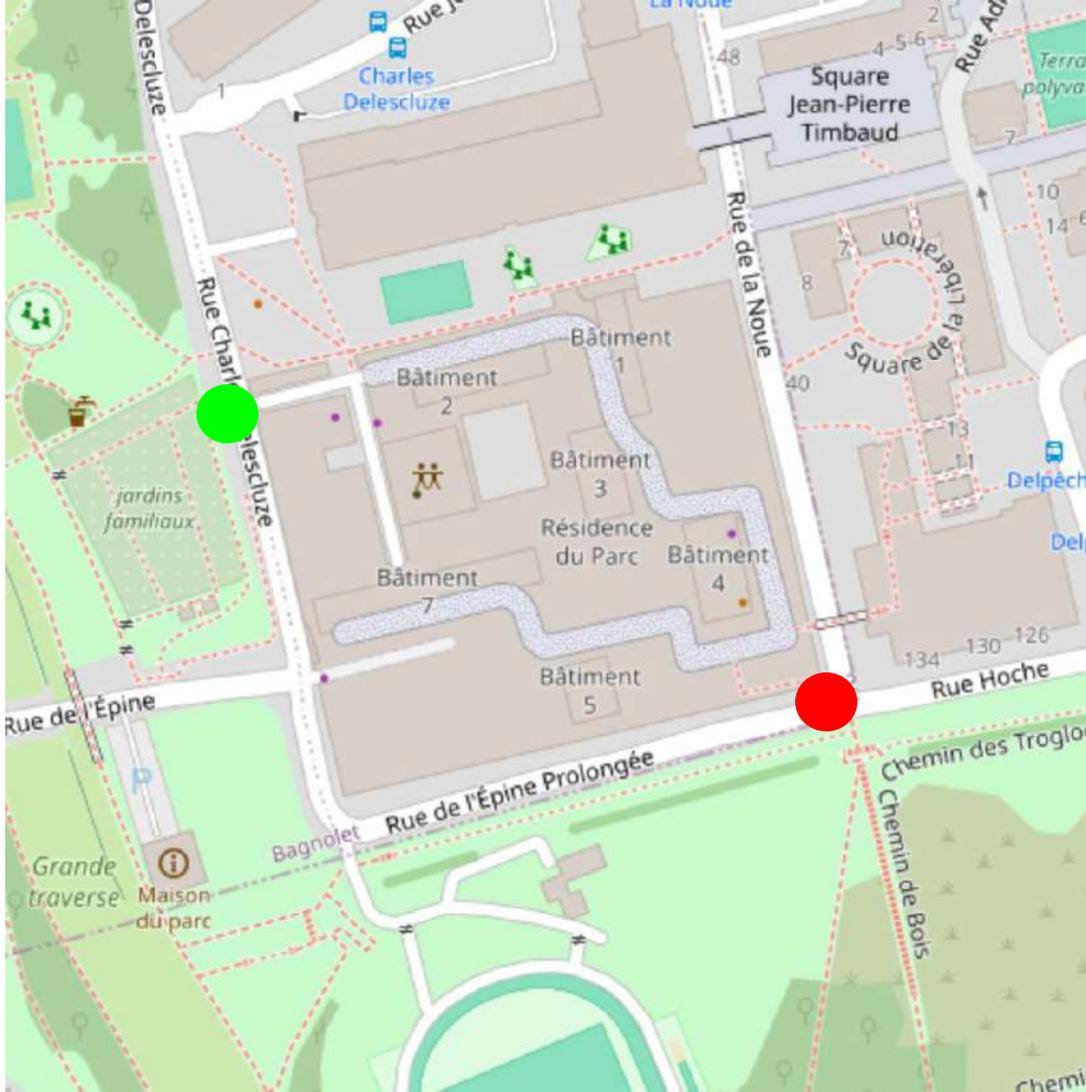
**Mme HAZARD, Cheffe de projet NPNRU2**

Nous vous confirmons que les demandes des habitants sur cette zone "traumatique" de dépôt sauvage du quartier ont bien été pris en compte : elle sera entièrement végétalisée.

Compte rendu

# DÉCHETS, TRI

## Second dépôt de verre au sud-est de la dalle



# DÉCHETS, TRI

## Second dépôt de verre au sud-est de la dalle

Pour l'instant il n'y a qu'un dépôt de verre au Nord-Ouest.

Mais pour les habitants du B4 et B5, soit plus de 1200 personnes, c'est vraiment loin.

Très peu de gens trient le verre dans ces bâtiments.

Il serait judicieux d'ajouter un second point de collecte du verre, à côté du local encombrant, en bas du grand-escalier.

**Mme DRALI, Chargée de mission GUSP BAGNOLET**

Demande prise en compte, nous allons voir avec Est Ensemble.

Compte rendu

**TOFFO & LES JEUNES**



# SPORTS

## Terrain de multisport en synthétique

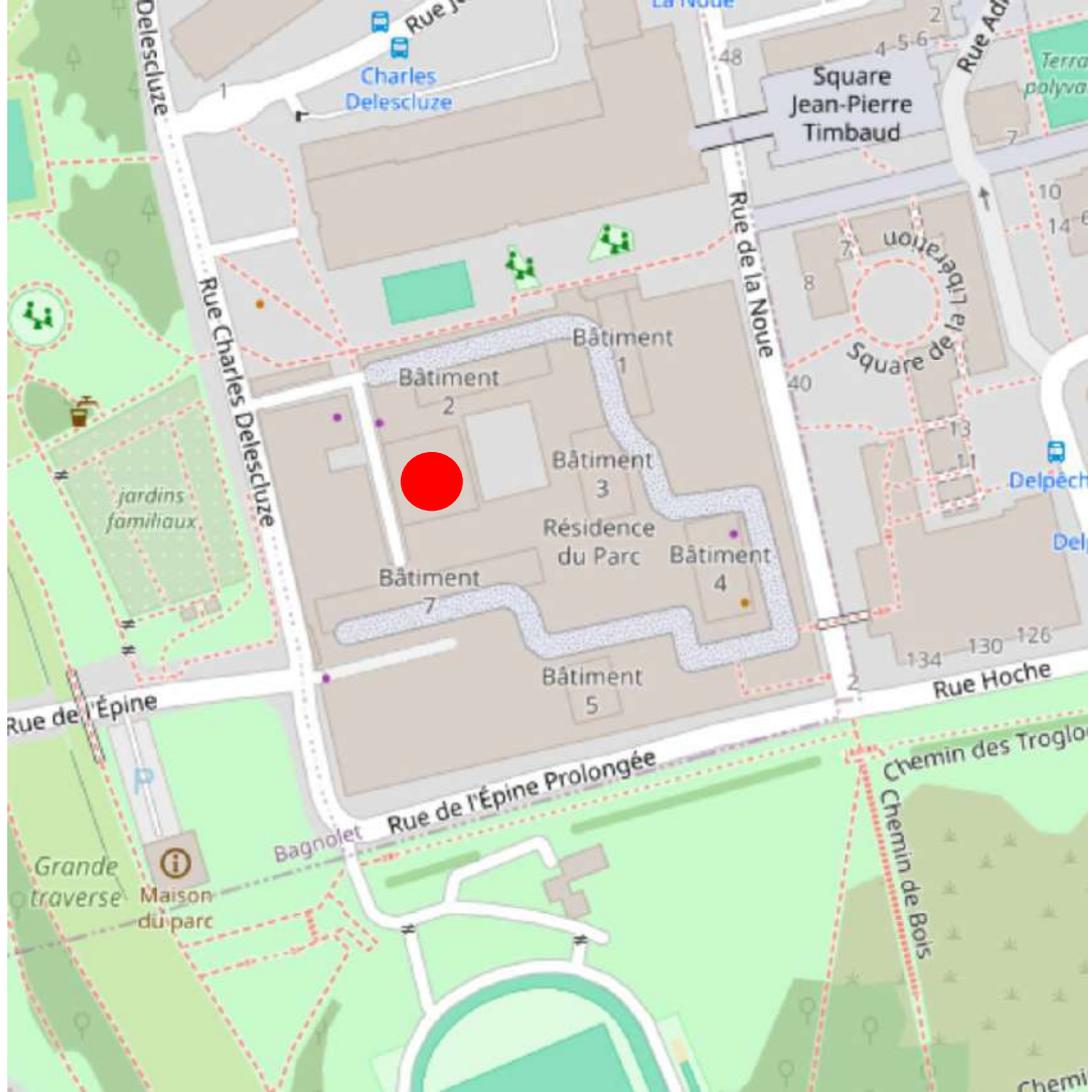
Mr BHAVSAR, Centre social et culturel municipal Guy Toffoletti

Il serait très positif pour le quartier que dans les rénovations de la voie plantée ou d'Est-Ensemble Habitat soit inclu un terrain de multisport en revêtement synthétique.

Les jeunes du quartiers insistent et sont constants depuis des années sur ce point.

Compte rendu

**TOFFO**  
**Pas de Wifi ...**



**TOFFO**

**Pas de Wifi ...**

**Mr MERZI, Dir. Gal. Adj. Cohésion Sociale – Citoyenneté BAGNOLET**

Ouvrir un réseau Wifi semble simple mais ça ne n'est pas et cela peut être très coûteux.

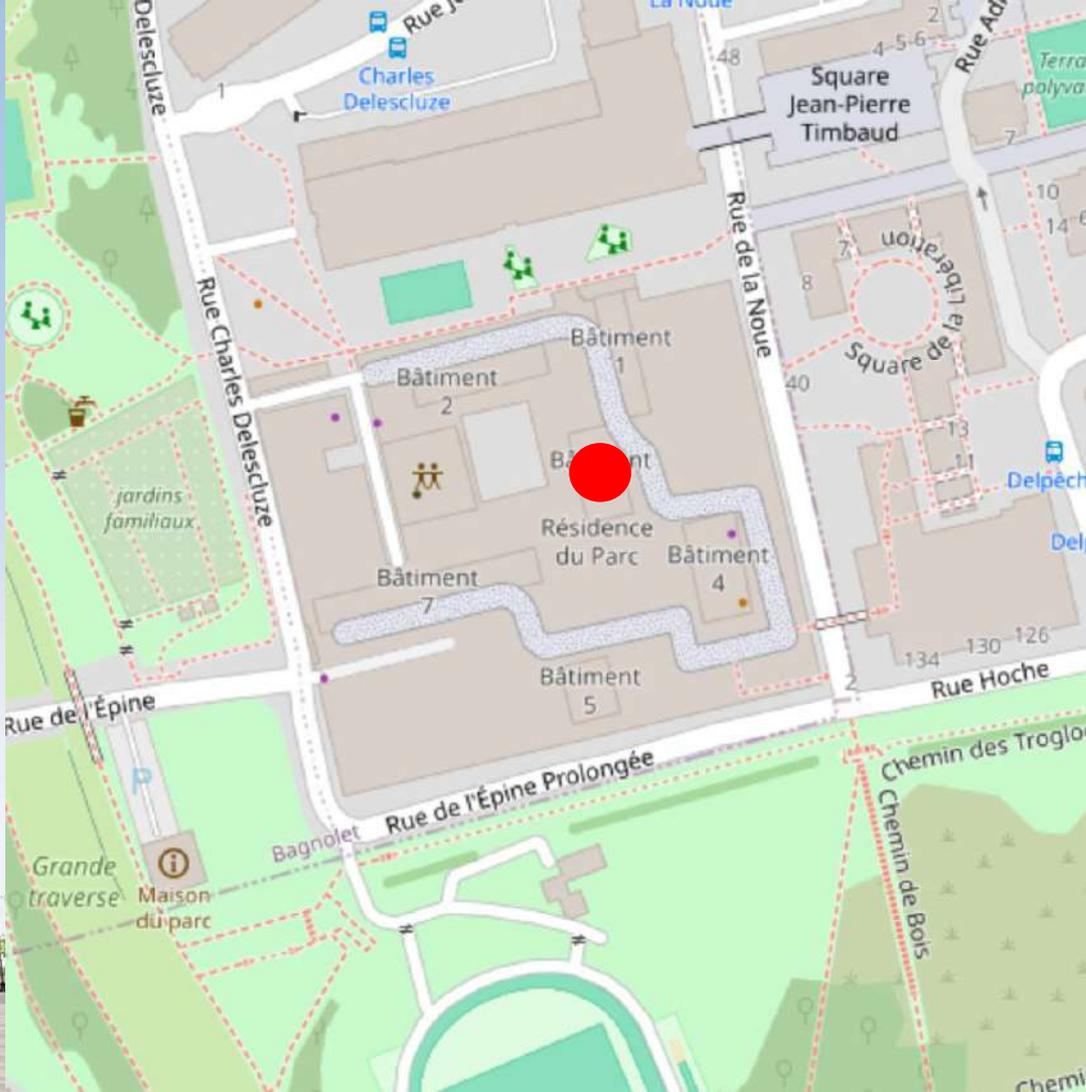
A l'échelle de la ville, dans les écoles, les centres de quartiers ... il a été décidé de fournir internet en filaire : plus simple, moins cher et plus sécurisé.

Compte rendu

VÉLOS

# VÉLOS

## Local vélo B3



# VÉLOS

## Local vélo B3

**Mr MASSE, Président du CS Bâtiment 3**

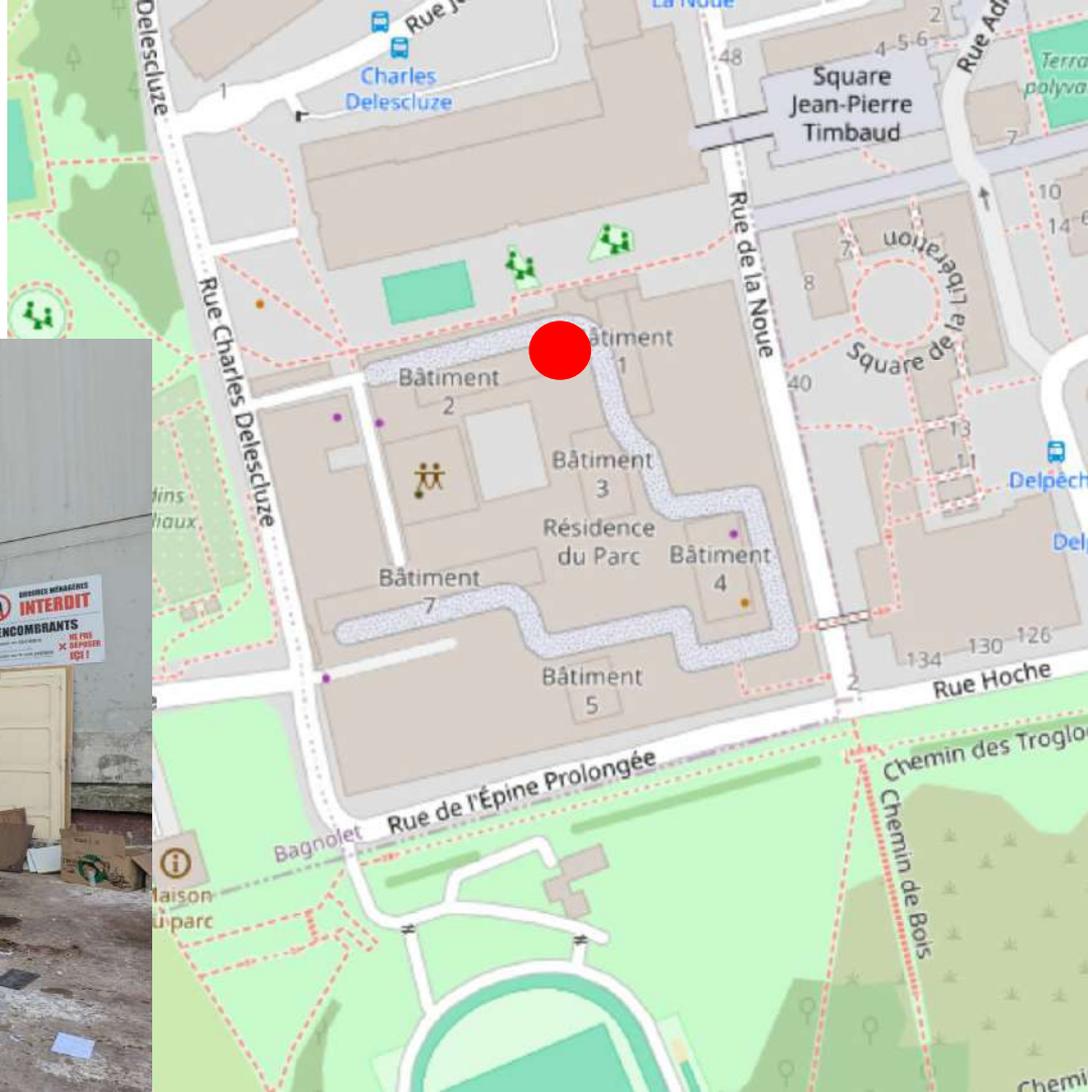
Dans notre réhabilitation, nous allons fermer notre ouverture Nord-Ouest et il y aura un local vélo pour les résidents du B3.

Pour information, notre réhabilitation bénéficie d'un très fort soutien de l'ANAH (entre autres), elle a été votée en Assemblée Générale et débutera courant 2025.

Compte rendu

# VÉLOS

## Local vélo B1-B2



# VÉLOS

## Local vélo B1-B2

**Mr GAY-MARCANTEI, Membre du CS Bâtiment 1**

**Mme CHERFA, Présidente du CS Bâtiment 2**

Le dépôt sauvage à cet endroit est une catastrophe, nous cherchons tous les moyens pour essayer de créer un changement d'usage.

Nous ne pouvons pas attendre 1 an, 2 ans que les travaux du NPNRU démarre ! Ce local appartient à nos deux copros et est aujourd'hui inutilisé : nous allons tester de l'utiliser en local vélo.

**Mme HAZARD, Cheffe de projet NPNRU2**

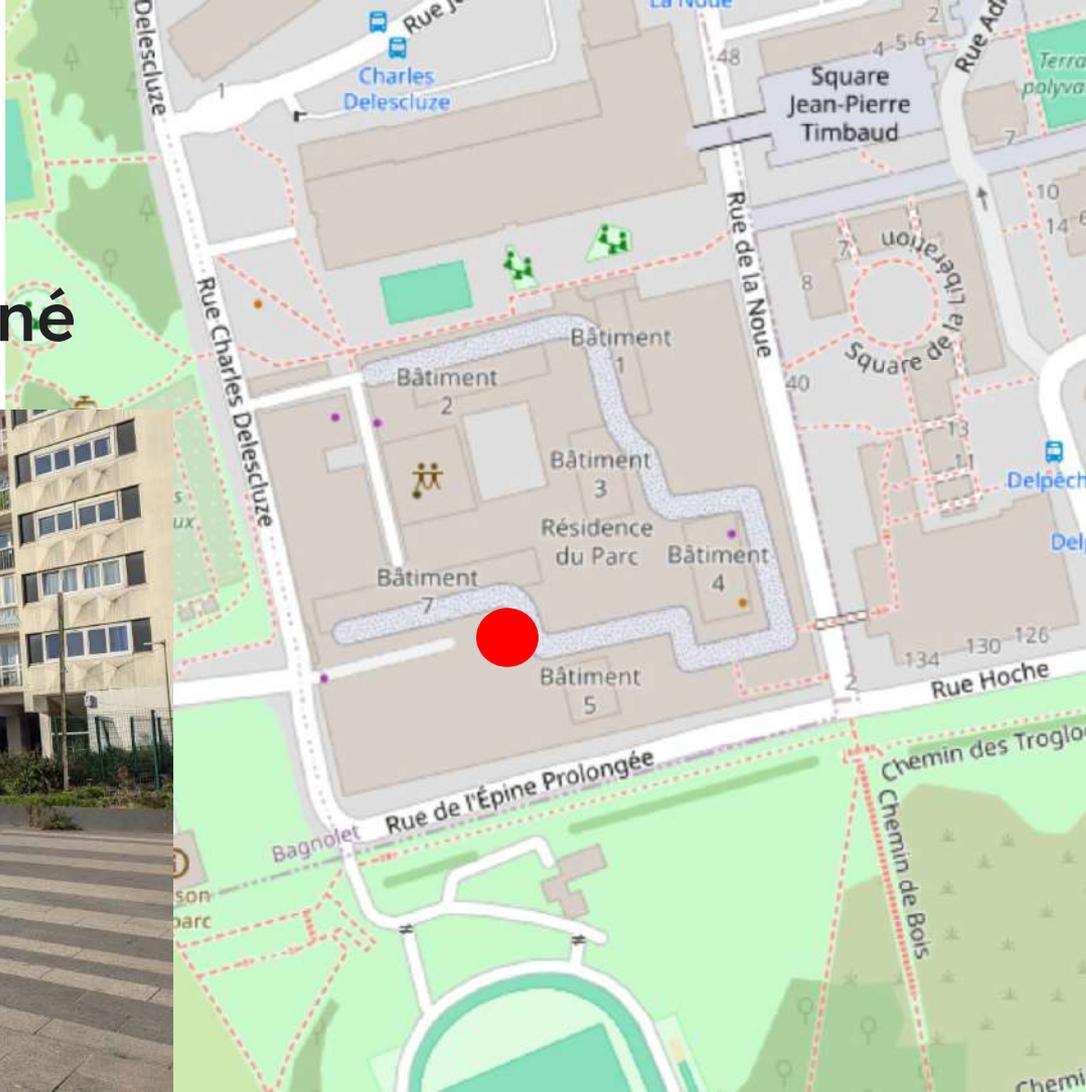
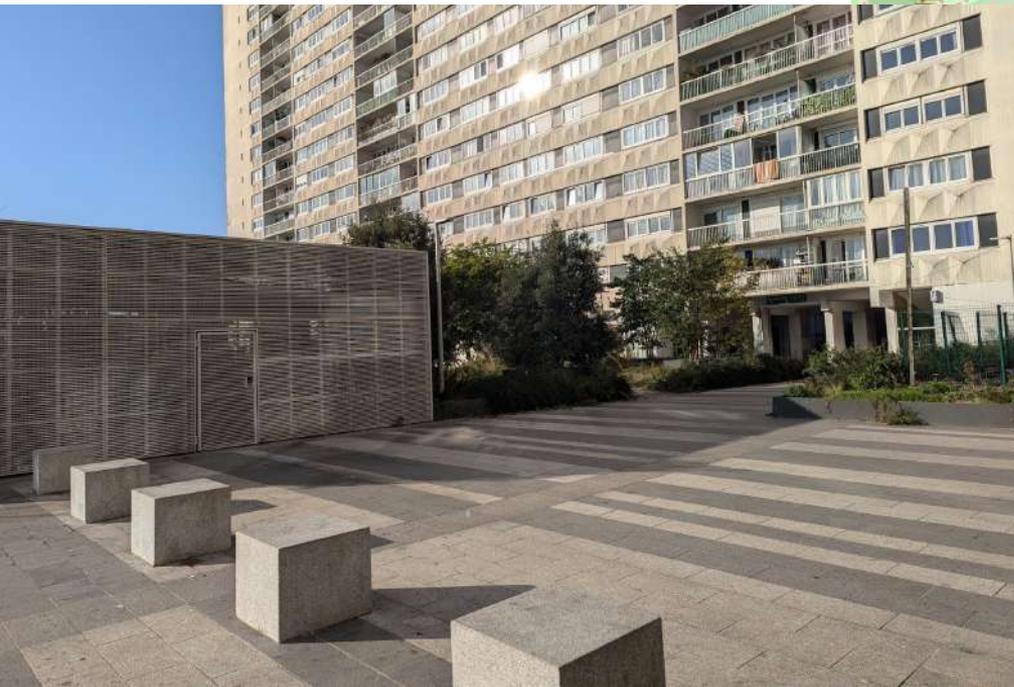
Nous vous confirmons que les demandes des habitants sur cette zone "traumatique" de dépôt sauvage du quartier ont bien été pris en compte : elle sera entièrement végétalisée.

Compte rendu

# VÉLOS

## Local vélos B5-B7

### Toujours pas réceptionné



# VÉLOS

## Local vélos B5-B7

### Toujours pas réceptionné

**Mme DRALI, Chargée de mission GUSP BAGNOLET**

Les choses avancent, nous avons des devis pour changer la serrure à code de la porte. Une fois réparée, nous allons proposer une convention de mise à disposition à toutes les copro.

**Mr KRAIM, Président du CS Bâtiment 7**

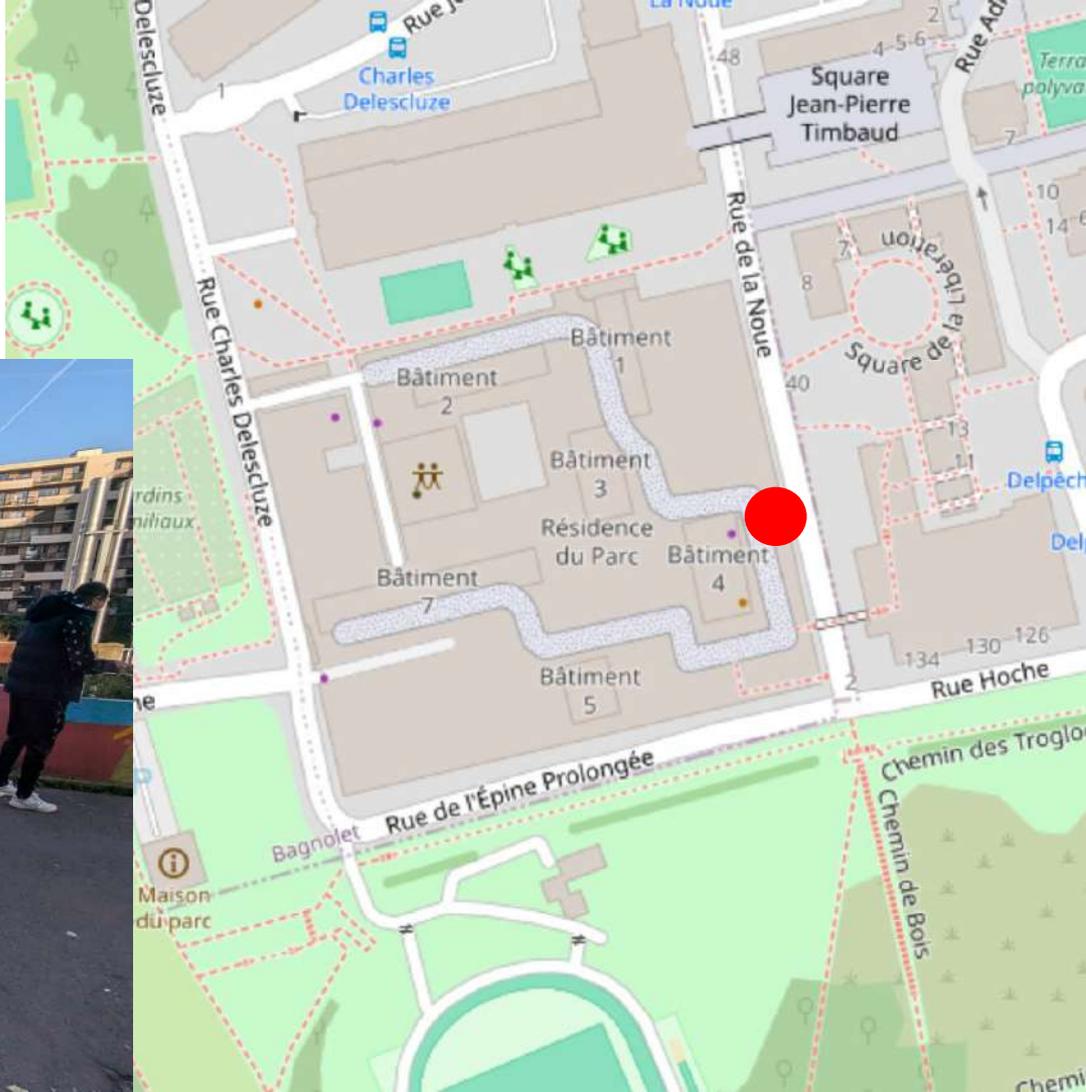
Au B7 nous sommes en train de ré-ouvrir nos locaux vélos mais ils datent des années 70 et sont petits.  
L'arrivée de ce local sera donc la bienvenue.

Compte rendu

# VÉLOS

## Places vélos pour B4

### NPNRU2



# VÉLOS

## Places vélos pour B4

**Mme ZAROUBA, Membre du CS Bâtiment 4**

Je constate que tous les bâtiments sauf le B4 ont des solutions ...

Les gens sont réticents à laisser leurs vélos dehors car il a régulièrement des vols. Mais nous pouvons facilement les vidéo-surveiller car il s'agit également de la voie pompier.

Il faudrait que le NPNRU prévoit des stationnements vélo devant le B4.

Compte rendu

**MERCI !**